

Il s'agit d'organiser un temps quotidien, partagé collectivement, de lecture personnelle dans une école ou un établissement scolaire.

Cependant, si le dispositif est relativement répandu en école primaire et au collège, peu de lycées se sont encore engagés.

Quid du dispositif en lycée ? Quelles précautions s'imposent ? Quelles difficultés particulières pour ces élèves d'une classe d'âge plus élevée ?



Quelles différences avec le collège dans la mise en place du dispositif ?

Aucune différence !

A la cité Duplex de Landrecies notamment, les règles sont absolument identiques pour tous les adultes et les élèves de la 6ème au BTS.



Quelles difficultés particulières peut-on rencontrer avec des élèves de lycée ?

Si certains collégiens peuvent refuser de lire parce qu'ils n'aiment pas lire ou qu'ils se trouvent en grande difficulté de déchiffrage, les raisons de refus chez les lycéens sont assez différentes.

En effet, il a été constaté que ce sont souvent les élèves les plus scolaires qui, au lycée, tentent d'utiliser ce temps de lecture autonome pour faire autre chose que lire.

Considérant ce moment comme un espace de presque liberté, certains veulent optimiser ce temps scolaire pour réviser, notamment pour d'éventuelles évaluations qui auraient lieu dans la journée.



Que faire en cas de refus ou d'évitement ?

Pour les élèves souhaitant optimiser leur temps scolaire, engager le dialogue et convaincre :

- À tous les élèves, peut être rappelé la plus-value d'une lecture quotidienne d'au moins Quart d'heure (voir l'argumentaire très factuel développé par Benoit Wautelet, les arguments développés dans la fiche 10, le temps gagné éventuellement pour les lectures obligatoires, le recours aux témoignages d'élèves engagés.

- Cependant, si ces élèves souhaitent « rentabiliser » ce temps quotidien « imposé » de lecture, il peut leur être rappelé que le Quart d'Heure de Lecture est un moyen très efficace d'avancer dans les lectures imposées au lycée.

Pour les élèves plus fragiles qui n'aiment pas lire :

Bien évidemment, on pourra présenter les mêmes arguments que précédemment, mais on pourra également être, comme au collège, particulièrement vigilant aux propositions adaptées de lecture et de projets de lecture. Il est donc possible :

- D'anticiper et de prévoir des livres adaptés susceptibles de plaire et séduire :
 - Grâce à leur forme : des BD, albums, livres Pop UP, des mangas, magazines...
 - Grâce aux sujets abordés : sujets d'actualité, scientifiques, débats de société, sport...

- On peut également envisager d'impliquer ces élèves dans des projets de lecture motivants, comme c'est notamment le cas avec nos élèves de STMG, engagés avec le professeur documentaliste dans le projet Babelio.

- Il est également possible de motiver les lycéens en privilégiant des lectures qui sont imposées dans toutes les spécialités, dans l'optique de la préparation au Grand Oral.